CAP - Charpentier de marine

> Maîtrisez les fondamentaux de la charpente de marine pour fabriquer, réparer et entretenir les structures des embarcations

- **Apprentissage**
- **CAP - Charpentier de marine**
- **Durée :** à définir
- **Modalité :** Présentiel - Distanciel / Visio
- **Tarif :** Pris en charge

Objectifs

- TRACER les éléments de la coque à partir des plans
- FAÇONNER ET ASSEMBLER les pièces en bois
- RÉPARER les éléments endommagés selon les consignes
- GÉRER les matériaux et la sécurité du poste de travail

Tout savoir sur l'accompagnement

Contenu

- BC01 - Analyse d'une situation professionnelle
- BC02 - Réalisation d'un élément ou sous-ensemble d'une construction navale
- BC03 - Réalisation d'un tracé
- BC04 - Français et Histoire - géographie - Enseignement moral et civique
- BC05 - Mathématiques et physique – chimie
- BC06 - EPS (Education Physique et Sportive)
- BC07 - PSE (Prévention Santé Environnement)
- BC08 - Mobilité (bloc facultatif)

Cette formation est modulable. Vous pouvez la suivre dans son intégralité ou valider un ou plusieurs blocs de compétences à votre rythme.

Certification et diplôme

Diplôme :
CAP - CHARPENTIER DE MARINE

Référence :
RNCP38409

Certificateur :
Ministère de l'éducation Nationale et de la Jeunesse Date d'enregistrement : 31/03/2005

Débouchés :
Le titulaire du diplôme CAP Charpentier de marine exerce dans les entreprises de construction et de réparation navale et fluviale.

Retrouvez le taux d'insertion sur le site **France Compétences** et sur **notre site web**.

Poursuite d'études :
Ce CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 2 ans en BP ou bac pro.

Exemples de formations :

- Bac pro technicien constructeur bois
- Bac pro technicien de fabrication bois et matériaux associés
- Bac pro technicien menuisier agenceur
- BP charpentier de marine

Organisation et modalités

Pour qui :
- Jeune de 15 à 30 ans
- Sans limite d'âge pour personnes en situation de handicap (statut RQTH) ou avec un projet de création d'entreprise

Accès :
- Aucun prérequis
- Signature d'un contrat d'apprentissage
- Accompagnement possible dans la recherche d'entreprise
- Entrée en formation selon calendrier centre de formation

Déroulement :
- Alternance entre centre de formation et entreprise
- Formation pratique sur plateaux techniques
- Suivi pédagogique individualisé
- Organisation sur une durée adaptée à votre âge et votre parcours
- Volume de formation de 100 à 420 heures par an
- Possibilité d'adapter la durée selon votre profil

Accessibilité :
- Un **référent handicap** vous accompagne dans l'analyse de vos besoins
- Des aménagements pédagogiques et organisationnels peuvent être mis en place
- Votre parcours est adapté pour sécuriser votre réussite en formation
- Une assistance technique et fonctionnelle est disponible par mail pour répondre à vos questions

Modalités d’évaluation :

- Épreuves écrites et/ou orales
- Mises en situation professionnelle
- Contrôle en cours de formation (CCF) et/ou examen final
- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Tarifs et financement

- Formation prise en charge dans le cadre du contrat d’apprentissage.
- Financement via OPCO - Tarif horaire : 16 € / heure
- Rémunération selon âge et année de contrat

Contact & réservations

Vous souhaitez + d'informations ? Vous souhaitez vous inscrire en ligne ? Découvrez les prochaines sessions pour cette formation directement sur notre site web : **https://formation.cma-occitanie.fr/catalogue/cap-charpentier-de-marine-for-01650**

Les informations de cette fiche proviennent du site **www.cma-occitanie.fr** et sont données à titre indicatif ; elles peuvent être actualisées sans préavis. La date de dernière mise à jour de cette fiche est le : 13/11/2026. Date d'impression de ce document : 22/11/2026.

Siret : 130 027 931 00455. Consulter nos conditions générales de vente sur notre site internet.

Téléphone : 3006